Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 32

Artikel: Pour le costume vaudois
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212320

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

District de Grandson : Grandson, Giez, Ste-Croix, Concise, Onnens. Total : 5.

District de Lausanne : Lausanne, Pully. Total : 2.

District de La Vallée : Le Chenit (1).

District de Lavaux : Cully, Villette (Aran-Chatagny et Chenaux avaient aussi leur sceau), Grandvaux, Riez, Lutry, St-Saphorin. Total : 6.

District de Morges : Morges, Lavigny, St-Prex. Total : 3.

District de Moudon : Moudon, Lucens. Total : 2.

District de Nyon : Nyon, Prangins, Begnins, Arzier, Bassins, Genolier, Coppet. Total : 7.

District d'Orbe : Orbe, Baulmes, Romainmôtier, Les Clées, Vallorbe. Total : 5.

District d'Oron : Oron-la-Ville, Châtillens, Mézières, Montpreveyres. Total : 4.

District de Payerne : Payerne, Grandcour, Chevroux. Total : 3.

District du Pays-d'Enhaut : Château-d'Oex, Rougemont, Rossinière. Total : 3.

District de Rolle : Rolle, Mont, Bursins. Total : 3.

District de Vevey : Vevey, Corsier, Chardonne, la Tour-de-Peilz, Blonay, St Légier-la-Chiésaz, les Planches (Montreux), le Châtelard, Veytaux. Total : 9.

District d'Yverdon : Yverdon, Belmont, Ependes, Montagny, Orges, Chanéaz, Yvonand. *Total :* 7.

En résumé, 80 des 388 communes vaudoises possèdent, d'après les renseignements que nous avons pu recueillir jusqu'ici, des armoiries ou un sceau particulier. Nous serions heureux de pouvoir compléter cette liste.

MARC HENRIOUD.

POUR LE COSTUME VAUDOIS

Bien que cette communication ait été publiée ces jours dans presque tous les journaux, le *Conteur* se reprocherait de la passer sous silence. Elle lui a d'ailleurs été adressée comme à ses grands confrères quotidiens. Et qui donc plus que lui se réjouira de voir dans nos grandes fêtes patriotiques, nos bonnes Vaudoises vêtir le gracieux costume national, injustement oublié.

RÉPONDANT à un désir de Mme Julia Schnatzler, Mme Dr Widmer-Curtat avait convoqué, par voie des journaux, mardi matin à 10 heures, à la Crèmerie Moderne, à Lausanne, les Vaudoises disposées à porter leur costume national à l'occasion de nos fêtes nationales. Une trentaine de dames et demoiselles, parmi lesquelles Mmes Monneron-Tissot, Chavannes-Hay, présidente de la « Ligue contre les exagérations de la mode », Henri Thélin, pasteur, avaient répondu à cet appel.

Mme Widmer-Curtat présidait. Elle portait un délicieux costume vaudois noir, copié sur un vieux modèle, avec un large tablier violet serré autour de la taille. Elle était exquise sous sa coiffe noire à dentelles, confectionnée par une vieille montagnarde du Pays-d'Enhaut. Elle n'eut certes pas de peine à rallier son auditoire à l'avantage qu'il y a de remettre en honneur le costume de nos arrière-grand'mères pour lutter contre les modes exagérées et raffermir nos traditions vaudoises.

Ce costume est pratique, simple et peu coûteux. La jupe ample se fait en toutes couleurs, et non pas en cet affreux tissus rayé vert et blanc qui n'est qu'un vulgaire oripeau de cantine. Le corselet noir est ajusté et s'ouvre sur un fichu et des manches courtes et amples en toile blanche.

La coiffe est en soie noire, ornée d'une dentelle noire. Les bras sont couverts d'une paire de mitaines. Pas d'ornements coûteux, comme on en trouve dans le costume de quelques cantons suisses.

Les assistantes se sont engagées à porter ce costume le 24 janvier, le 14 avril, le 1er août, le jour du Jeûne fédéral, enfin, aussi souvent qu'il leur plaira et à faire un peu de propagande pour le répandre, surtout dans nos campagnes.

Un dimanche du mois de septembre prochain, aura lieu aux environs de Lausanne, une réunion de Vaudoises en costume auxquelles pourront se joindre nos Confédérées dans leurs costumes nationaux.

On ne peut qu'applaudir sans réserves à l'heureuse initiative de Mme Widmer-Curtat.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

Joachim Malechance

OU

L'OBSESSION

Le curieux conte que voici est extrait d'une publication datant d'une quarantaine d'années, qui a pour titre : **Té raodzâi pi !** *et qu'un de nos lecteurs a eu l'amabilité de nous communiquer. Nous regrettons de n'y avoir pas trouvé le nom de l'auteur, afin de l'indiquer.*

C'était le samedi, jour de marché. Les paysans arrivaient de tous côtés avec leurs provisions sur la place de la Riponne, à Lausanne.

Devant le musée Arlaud s'établissaient les charcutiers, les marchands de beurre et de fromage, les boisseliers, etc.

Du côté du nouveau bâtiment du collège, des piles de vaisselle, des pots, des tasses, des soucoupes, des assiettes, en terre blanche, jaune ou rouge, étaient rangées à terre sur une couche de foin.

Sous la Grenette, le blé, l'avoine et autres céréales en sacs.

Le long du trottoir qui va des escaliers de la Madeleine au Chemin-Neuf, des chaussures, de la vieille ferraille, des clochettes des bouquins, des tableaux.

On entendait des bouts de conversation en français et en patois :

— Combien le quarteron de pommes ? faisait une dame à une paysanne, debout à côté de son char.

— C'est un franc cinquante, madame, répondait celle-ci d'un ton flûté et doucereux.

— *A i-vo djà fenâ ?* demandait un Joratois à un habitant de Renens.

— *Oïe ; n'a pas bailli c'ti an.*

Un Italien, qui vendait des mouchoirs, s'égosillait, se démenait comme un diable en bonne humeur.

— *A üh franc ! à tchinquouanta centimes !*

Un marchand, bien connu sur nos foires, faisait une scène à des paysans qui marchandaient timidement le prix de ses pantalons.

L'habile homme arrivait à ses fins ; les braves gens passaient par ses exigences et achetaient, pour ne pas attirer l'attention sur eux.

A neuf heures, la cloche de la Grenette sonnait l'ouverture du marché aux grains. Bientôt commençait un va-et-vient continu des sacs sur les brouettes.

A côté, un procureur vendait aux enchères le mobilier d'une faillite.

De cette foule montait un brouhaha formé des sons les plus divers : des cris enroués des marchands, des voix des acheteurs, du mouvement des chars, du braîment d'un âne qui allait interrompre les explications des instituteurs des écoles voisines, au grand amusement des élèves.

La scène était pleine de vie et d'entrain. Les badauds, les vieux rentiers faisaient un tour de marché, feuilletant les bouquins étalés sur les bancs, passant en revue chaque échoppe, regardant les gravure enluminées, adossées contre la muraille, du côté des Ecoles primaires.

Les odeurs diverses de toutes les denrées prenaient à la gorge les délicats, réjouissaient l'odorat des paysans et creusaient l'estomac d'un pauvre diable qui n'avait pas mangé de longtemps.

Vêtu de vieux habits marron en loques, coiffé d'un chapeau de soie, trop beau encore pour cadrer avec le reste de son accoutrement, il était entouré d'un cercle d'auditeurs.

Sa voix était monotone, son visage indifférent, ses yeux immobiles, sa chevelure et son collier de barbe incultes.

Tout en lui sentait la misère, les privations. Cependant sa physionomie ne manquait pas d'intelligence, ni d'une certaine distinction. Evidemment, cet homme avait vu de meilleurs jours.

Joachim Malechance — c'était lui — lisait le récit d'un crime à sensation.

Quand il avait alléché la curiosité de son public, il s'arrêtait pour offrir, au prix de dix centimes, une grande feuille contenant la relation entière.

Rares étaient les acheteurs. Les paysans écoutaient d'un air incrédule :

Té bourtai pi po dai dzanliès, murmuraient-ils, et ils passaient.

Joachim ne comptait pas sur ce public-là. Il était onze heures ; les écoliers arriveraient bientôt.

Peu après, en effet, un vrai tourbillon de ceux-ci dégringola les escaliers ; ils se bousculaient, se chamaillaient, dérangeaient ses auditeurs.

Enfin ils se glissèrent dans le cercle.

Partagés d'abord entre l'intérêt du récit et le besoin de se moquer de la mise étrange de Malechance, ils finissaient toutefois par prêter une oreille grande ouverte à l'histoire bourrée de pathétique et ébouriffante d'épithètes que racontait notre héros :

« Un crime épouvantable a été commis dernièrement à la frontière française.

Toute une famille a été assassinée.

Le meurtrier s'appelle Jean Trillard. Ribot, sa femme et ses enfants sont les victimes.

Le fermier Ribot demeurait non loin de Morteau, dans une maison isolée au milieu de grands bois.

Il avait recueilli sur la route un vagabond mourant de faim ; n'écoutant que son bon cœur, il l'avait emmené chez lui, l'avait soigné jusqu'à ce qu'il fût rétabli ; puis il l'avait pris à son service, ne se doutant pas qu'il réchauffait un serpent dans son sein.

Trillard — c'était le nom du vagabond — paya son maître d'ingratitude. Non content d'être paresseux et ivrogne, il répondait par des menaces aux observations que le fermier lui faisait sur sa conduite.

Ribot était alors en pleine moisson.

Il avait besoin de bras, et bien qu'il se fût résigné à congédier son domestique, il attendait pour cela que les récoltes fussent rentrées.

Trillard, se sentant nécessaire, abusait de la situation du brave homme et donnait essor à tous les mauvais penchants de sa nature. Il maltraitait les ouvriers et les enfants. — Bref, il était devenu la terreur de la maison.

Ribot, trop faible, patientait encore.

Mais un beau jour, le scélérat, pris de vin, osa injurier la fermière qui s'était enhardie jusqu'à lui témoigner son indignation. Ribot, survenant, le rossa d'importance et le mit à la porte.

Trillard s'éloigna, jurant qu'on entendrait parler de lui.

Les moissons terminées, le paysan devait se rendre à la foire de Morteau.

Il fit préparer le char-à-bancs, y attela sa bonne jument, la *Grise*, et partit, emmenant toute sa famille.

Vers les deux heures, son marché, terminé, il se disposait à rentrer chez lui.

Mais quelqu'un les avait aperçus.

C'était Trillard.

Depuis qu'il avait été chassé, il était venu se fixer dans la petite ville et y gagnait sa vie au jour le jour.

Le misérable regrettait l'existence facile qu'il menait à la ferme et, comme c'était naturel dans cette âme vile et basse, ses regrets se changeaient en désirs de vengeance. Il n'attendait qu'une occasion :

Elle était toute trouvée.

Le chemin par où devait passer Ribot traversait une forêt peu fréquentée. Là...

Trillard se procura de vieux habits, une pêle, une hache, une bouteille d'eau-de-vie, un révolver, et prit les devants.

Ribot, tout content d'avoir fait de bonnes affaires, s'en revenait tranquillement, fumant sa pipe, devisant avec ses enfants de la ménagerie, de *Guignol*, de toutes les curiosité et merveilles qui avaient frappé ces jeunes imaginations.

Trillard s'était installé à l'endroit où la route est encaissée entre des talus plantés de sapins très serrés, à l'ombre desquels l'obscurité est presque complète.

(*A suivre.*)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.
Albert DUPUIS, successeur.